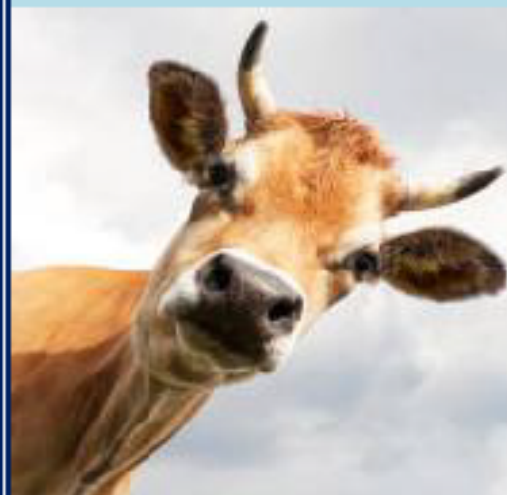


PATINAGE SYNCHRONISÉ



Championnat de Normandie

Samedi 30 Avril 2020

à la Patinoire du Havre



ENTREE 1€

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE
PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE



CHAMPIONNAT DE NORMANDIE DE PATINAGE SYNCHRONISÉ

LE HAVRE LE 30 Avril 2022

COMPETITION DE PATINAGE SYNCHRONISE

La Commission Synchronisée de la Ligue de Normandie et le club HACPA du Havre vous invitent à participer au Championnat de Normandie de patinage synchronisé, compétition amicale organisée sous l'égide de la F.F.S.G selon les réglementations Nationales et Internationales. Les patineurs être en possession de leur licence compétition ou de l'extension de la discipline « Patinage Synchronisé »

LIEU

Patinoire du Havre (56 m x 26 m)
106 rue Louis Blanc
76620 LE HAVRE
FRANCE

LISTE DES INVITES

La compétition est ouverte à toutes les équipes de patinage synchronisé de la ligue de Normandie.

REGLEMENT PATINAGE SYNCHRONISE

Toutes les catégories reconnues par l'ISU et la FFSG peuvent participer.
Le jugement sera effectué que sur le programme libre.

Règlement ISU et National en vigueur pour la saison 2021/2022 sur les sites internet suivants:

-<http://www.isu.org/>

-<http://www.csnps.org/>

INSCRIPTIONS

Les droits d'inscription sont de 250 € par équipe participante.
Le règlement par chèque en euros doit être libellé à l'ordre de l'HACPA
et envoyé avant le 15 Mars 2022.
Aucun remboursement ne sera effectué.

La date limite des inscriptions est le 13 Mars 2022.

ORDRE DE PASSAGE

L'ordre de passage est déterminé par un tirage au sort électronique qui aura lieu le 10 Avril 2022.

RESPONSABILITÉ

Selon la règle 119 de l'ISU, le Comité d'Organisation du Championnat de Normandie ne pourra être tenu responsable en cas de blessures ou de dommages dont les concurrents et les officiels pourraient être victimes.

DOPAGE

Un contrôle antidopage peut avoir lieu suivant la réglementation du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

ENREGISTREMENT-ACCUEIL

Toutes les équipes de patinage synchronisé participantes, les officiels d'arbitrage et de compétition, sont invitées à se faire accréditer dès leur arrivée à la patinoire du Havre.
Un service d'accueil sera mis en place à la patinoire pendant la durée de la compétition.

RESTAURATION

Aucun frais d'hébergement ni de restauration n'est pris en charge par l'Organisation.
Un service de restauration est proposé par le comité d'Organisation (**form 7**)
Une sandwicherie sera à disposition à la patinoire (selon le protocole sanitaire).

RENSEIGNEMENTS

Pour plus de renseignements, veuillez-vous adresser à :

Mr MOREAU Laurent
Président de la Commission Synchronisé
Tel. : 33 (0)6 11 11 67 63
laurentmoreau276@gmail.com

Mme MONDET Angélique
Président du club HACPA
Tel. : 33 (0)6 59 89 96 08
angelique.mondet@gmail.com

Les horaires de la compétition seront communiqués pour le 15 Avril 2022.

TARIF D'ENTRÉE DE LA COMPÉTITION

Une journée : Adulte 1,00 Euros
Enfant moins de 12 ans gratuit